



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CPA

Philip Morris Asia Limited (Hong Kong) c. Le Commonwealth d'Australie

LA HAYE, le 16 mai 2016

Le Tribunal publie une version expurgée de la Sentence sur la compétence et la recevabilité

Dans un arbitrage entre Philip Morris Asia Limited et le Commonwealth d'Australie, le Tribunal a rendu une Sentence sur la compétence et la recevabilité le 17 décembre 2015. Une version expurgée de la Sentence est désormais disponible (en anglais) sur la base de données des affaires sous les auspices de la Cour permanente d'arbitrage (« CPA »).

L'arbitrage concerne les effets sur les investissements du demandeur en Australie à la suite de l'adoption et de l'application par l'Australie de la Loi de 2011 sur l'emballage neutre des produits du tabac et l'application du Règlement sur l'emballage neutre des produits du tabac de 2011. Le Tribunal a été constitué en vertu du Traité de 1993 entre le Gouvernement de Hong Kong et le Gouvernement d'Australie concernant la promotion et la protection des investissements. La procédure est conduite en application du Règlement d'arbitrage des Nations Unies sur le droit commercial international (« CNUDCI »).

Dans l'Ordonnance de procédure N° 8, le Tribunal a ordonné la bifurcation de la procédure de telle sorte que certaines exceptions préliminaires soulevées par l'Australie soient traitées lors d'une première phase :

- l'exception selon laquelle les investissements du demandeur n'ont pas été légalement admis en Australie ;
- l'exception selon laquelle le différend était né avant que le demandeur n'obtienne la protection du Traité entre le Gouvernement de Hong Kong et le Gouvernement d'Australie concernant la promotion et la protection des investissements ; et
- l'exception de l'Australie selon laquelle, en tout état de cause, le commencement de l'arbitrage peu après la restructuration du demandeur constitue un abus de droit.

À la suite d'un échange de conclusions portant sur ces exceptions préliminaires, une audience s'est tenue à Singapour en février 2015. En avril et en mai 2015, les Parties ont chacune déposé deux mémoires consécutifs à l'audience. Ainsi, dans sa Sentence sur la compétence et la recevabilité, le Tribunal a uniquement traité les trois exceptions bifurquées. Bien que le Tribunal ait rejeté les deux premières exceptions préliminaires de l'Australie, il a retenu la troisième exception, concluant ce qui suit (texte disponible en anglais uniquement) :

« the initiation of this arbitration constitutes an abuse of rights, as the corporate restructuring by which the Claimant acquired the Australian subsidiaries occurred at a time when there was a reasonable prospect that the dispute would materialise and as it was carried out for the principal, if not sole, purpose of gaining Treaty protection.

Accordingly, the claims raised in this arbitration are inadmissible and the Tribunal is precluded from exercising jurisdiction over this dispute. »

Conformément à l'Ordonnance de procédure N° 5, chaque Partie a eu l'occasion d'identifier les informations confidentielles figurant dans la Sentence qu'elle propose d'expurger avant sa publication. Les Parties ont procédé à plusieurs échanges afin d'aplanir leurs divergences quant à certaines expurgations. Dans l'Ordonnance de procédure N° 17, le Tribunal a décidé quelles expurgations proposées par les Parties seraient autorisées afin de protéger les informations confidentielles.

Le Tribunal dans cet arbitrage est composé des membres suivants : M. le professeur Karl-Heinz Böckstiegel (Président), Mme le professeur Gabrielle Kaufmann-Kohler et M. le professeur Donald McRae. La CPA fait fonction de greffe dans cet arbitrage.

De plus amples informations sur l'affaire, y compris les ordonnances de procédure du Tribunal, sont disponibles sur la base de données des affaires sous les auspices de la CPA (<http://www.pcacases.com/web/view/5>).

* * *

Contact : Cour permanente d'arbitrage
Courriel : bureau@pca-cpa.org